

Statuts de protection



Listes rouges
Isère : VU (Vulnérable)
R-A : NT (Quasi menacée)
France : LC (Préoccupation mineure)

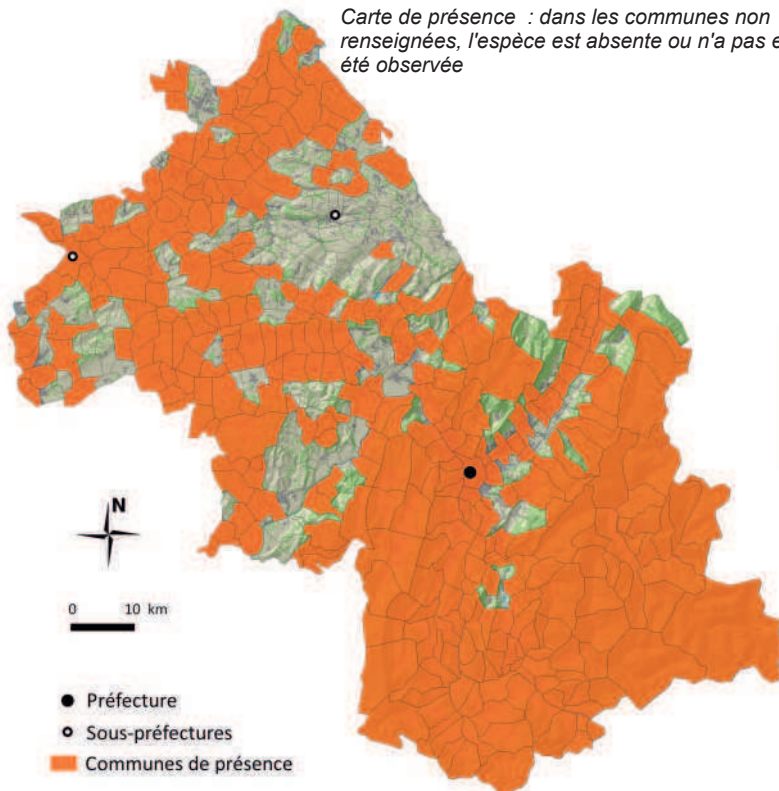
Directives européennes
Inscrite à la directive "oiseaux"
Non concernée par la directive "habitats"



©A.gagne

Coordination départementale spécifique

Carte de présence : dans les communes non renseignées, l'espèce est absente ou n'a pas encore été observée



Distribution en Isère

Migrateur venant du Sahara sud, le circaète arrive à la mi-mars pour repartir mi-octobre. Il s'observe aussi bien en plaine qu'en montagne où il peut chasser jusqu'à 2500 m d'altitude. Les vallées fluviales, les plaines du nord/nord-ouest, les plateaux collinéens (Sud Isère) et les vallées alpines accueillent cette espèce.

Écologie locale

Réparti sur tout le département, il fréquente aussi bien des zones boisées pour sa nidification que des milieux ouverts pour ses recherches de proies. Il se nourrit essentiellement de reptiles. Coteaux sud, milieux humides et forêts sont absolument nécessaires à sa bonne reproduction.

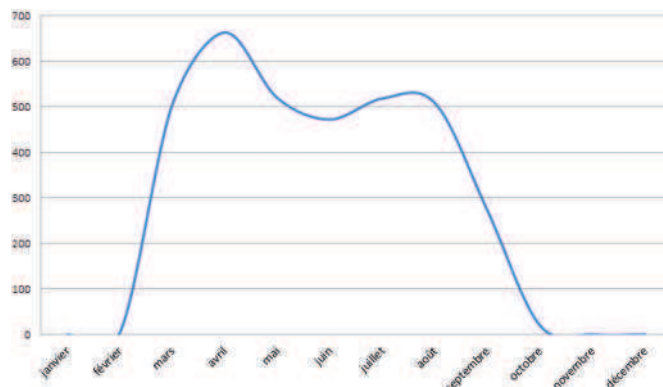
Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Tendance évolutive

Recherché et suivi en Isère depuis 2000, l'effectif est estimé à 80 couples. Il y a 15 ans, la tendance à l'augmentation était due aux découvertes des couples faites d'année en année. À ce jour, une stabilité est constatée dans les zones connues et suivies annuellement. Les activités humaines peuvent menacer cette espèce fragile par la destruction des milieux forestiers sur son site de reproduction ainsi que la modification ou suppression des milieux ouverts (terrain de chasse).

Phénologie saisonnière

Courant mars, avec un pic début avril, les observations de circaètes correspondent aux migrateurs de passage (poursuivant leur route plus au nord et à l'est) et aux locaux qui commencent à s'installer. Mai, juin sont les périodes de couvaison et de début d'élevage qui demandent une présence continue de la femelle au nid. Les départs s'amorcent début septembre.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- Réduction des intrants
- ✓ Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- ✓ Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- ✓ Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : F. Chevalier

Version : Mar-16